

Kingersheim le 15 mars 2017

Lettre d'information aux habitants

Objet : éclairage public

Madame, Monsieur

Dans une lettre datant du 31 octobre 2016, vous avez été informés de la réflexion menée par une équipe-projet formée par des habitants volontaires, des agents municipaux et un élu référent sur la possibilité d'éteindre l'éclairage public une partie de la nuit, hors axes routiers prioritaires. Le présent courrier a pour but de vous informer de l'évolution de cette démarche visant à « éclairer la commune au plus juste ».

Rappel des objectifs

- Lutter contre le réchauffement climatique
- Faire des économies budgétaires
- Diminuer la pollution lumineuse

Rappel de la démarche

Dans un premier temps, il a été mis en place une expérimentation de deux semaines, au mois de novembre 2016, pendant lesquelles l'éclairage public a été éteint de 1h à 5h.

Les réactions

Les habitants ont été invités à réagir à cette expérimentation par téléphone, mail ou lors de permanences tenues à la Maison de la Citoyenneté avec pour résultat :

41 retours au total, dont 25 lors des permanences et 16 par téléphone ou mail.

7 personnes ont exprimé un avis « contre ».

En règle générale, les arguments des personnes favorables ont repris les objectifs poursuivis : lutter contre le réchauffement climatique, faire des économies, diminuer la pollution lumineuse .

Les personnes défavorables ont exprimé la crainte d'une augmentation de l'insécurité : cambriolages, accidents de la circulation. Toutefois, les études montrent que pour 90 % des cas, les effractions et tentatives de vol des biens d'autrui se déroulent en pleine journée.

Plusieurs d'entre elles ont fait part de leur réalité et contraintes professionnelles : départ au travail très tôt le matin (avant 5h) ou très tard dans la nuit (travailleurs nocturnes), l'obscurité complète pouvant occasionner une gêne ou susciter une peur.

Les contre-propositions des habitants

Passage à l'éclairage à Leds :

il s'agit là d'un objectif de la mairie mais à long terme en raison du coût important que cela implique, de l'ordre du million d'euros. Cette mutation a déjà commencé et sera poursuivie progressivement, en priorité sur les grands axes, non concernés par l'extinction nocturne.

Extinction d'un lampadaire sur deux :

difficile à mettre en œuvre sur le plan technique car le câblage n'est pas automatiquement compatible.

Il a été relevé également par certains habitants que la phase d'expérimentation (15 jours au mois de novembre) n'est pas suffisamment représentative, aussi bien dans la durée que dans la période de l'année.



Extinction nocturne de l'éclairage public.



La suite

Le Maire a souhaité la mise en place d'un Conseil Citoyen composé d'habitants volontaires pour renforcer l'action de l'équipe-projet initiale (formée des citoyens déjà engagés dans la démarche Agora 15/20).

Ainsi, toutes les personnes ayant exprimé leur avis (lors des permanences, par mail ou téléphone) ont été invitées à se joindre à cette équipe-projet pour former un Conseil Citoyen constitué uniquement d'habitants pour porter, en toute autonomie, cette question d'intérêt général. Pour mener à bien sa mission, il sera secondé et accompagné par les collaborateurs de la mairie et l'élu en charge des voiries et de l'éclairage public. Ce Conseil Citoyen prend donc le relais de la démarche et lance une deuxième expérimentation sur une année entière à compter du 20 mars 2017 jusqu'au 19 mars 2018. Dans un premier temps, le scénario retenu par le Conseil Citoyen prévoit une extinction de l'éclairage public de minuit à 4h15 sur une zone élargie à 16 rues par rapport à l'expérimentation de novembre 2016 (voir plan des rues joint). Cette amplitude horaire peut évoluer pour étudier plusieurs scénarii. Vous serez informés du bilan, des suivis, des ajustements qui seront effectués et des réactions de chacun par le biais du Kingersheim Magazine et de la page « dédiée » du site internet de la Ville.

Comment participer

Vous informer, rencontrer le Conseil Citoyen, échanger avec lui et faire des propositions contribuant à améliorer l'expérimentation ?

Lors de réunions ouvertes à partir de 19h la Maison de la Citoyenneté (18 rue de Ruelisheim) aux dates suivantes :

- 7 juin 2017
- 13 septembre 2017
- 13 décembre 2017
- 8 mars 2018

Par mail à l'adresse suivante : eclairer.juste@kingersheim.fr

En vous connectant sur le site internet de la Ville www.ville-kingersheim.fr pour vous informer et suivre l'avancement de la démarche, étape après étape.

Après

A la fin de l'expérimentation prévue mars 2018, le Conseil Citoyen proposera une consultation publique pour recueillir l'avis des habitants sur la mise en place définitive ou non de l'extinction de l'éclairage public.

Le résultat de cette consultation sera transmis au Conseil Municipal qui prendra alors la décision.

Les membres du Conseil Citoyen

Bernard Blochs, Enzo Cozzo, Florent Fontaine, Alain Frémiot, Patrick Juen, Laurent Heideyer, Danièle Lipps, Nathalie Krafft, Brigitte Kunstler, Michel Kuster, Steve Zesiger, Bouziane Zerrou



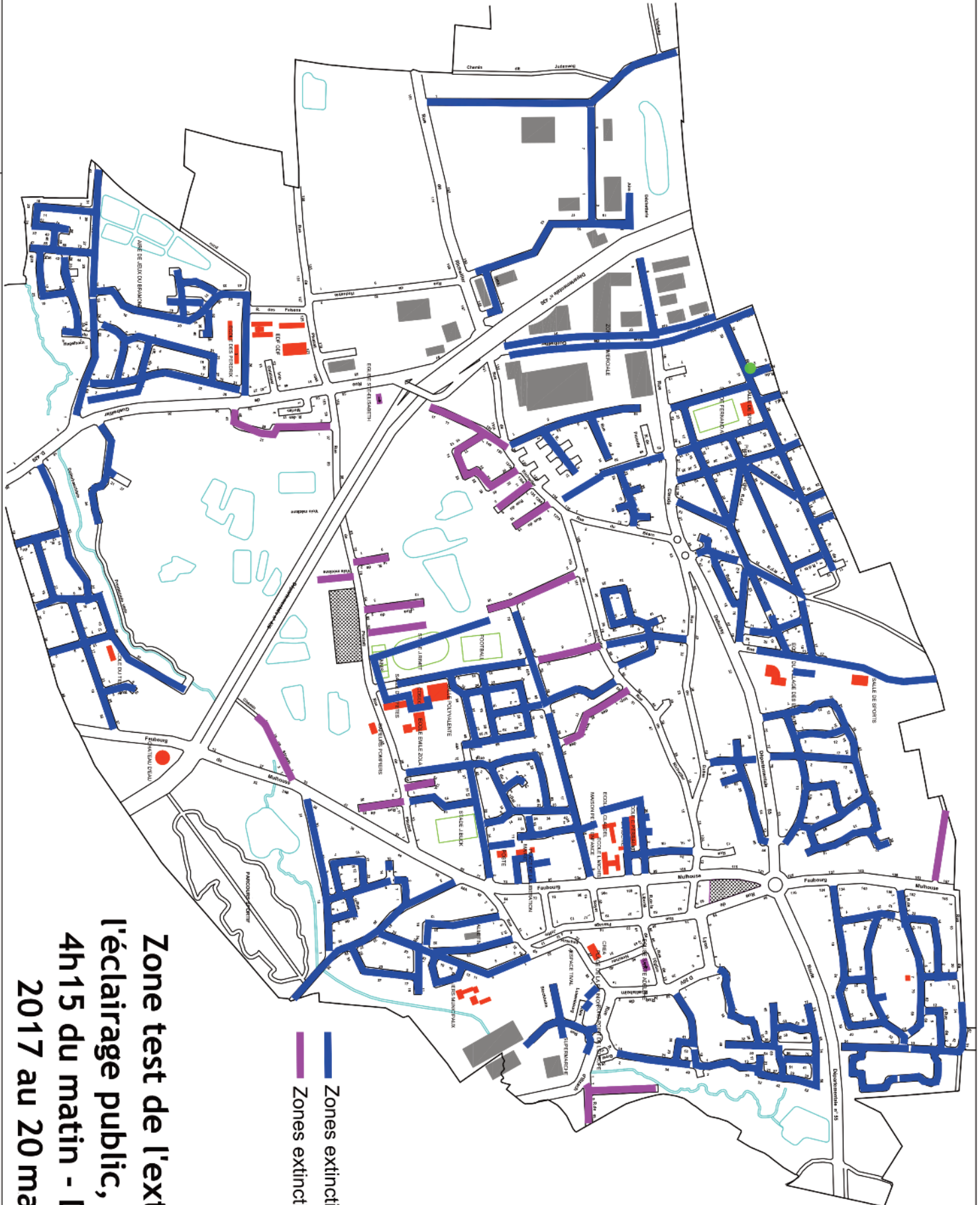
« J'ai souhaité que cette réflexion liée à la dimension essentielle de la sobriété énergétique dans notre commune soit portée par un Conseil Citoyen dans le cadre d'une démarche démocratique, de participation, d'élaboration et d'implication de tous. Son rôle d'interlocuteur, d'écoute et de suivi des différents scénarii envisagés permettra de mesurer l'ensemble des enjeux et d'éclairer au mieux la décision qui sera prise in fine par le Conseil Municipal »

Jo Spiegel, Maire



Rues éteintes - Mars 2017 à Mars 2018

Agen (d')	Franck (César)	Perdrix (des)
Aix (d'),	Gauguin (Paul)	Pfastatt (rue de)
Alsace (d'),	Giroflée (de la)	uniquement impasse n°12 au n°14
Auvergne (d'),	Gounod (Charles)	Pfastatt (rue de)
Avenir (de l'),	Griotte (de la)	uniquement impasse n°50 au n°62
Azalée (de l'),	Guebwiller (de)	Picardie (de)
Ballon (du),	uniquement secteur Kaligone	Picasso (Pablo)
Ban (du),	Hagelbach (du)	Pivoine (de la)
Belfort (de),	Hauger (Monseigneur)	Poitou (rue du)
Berlioz (Hector)	Hincky (Monseigneur)	Primevère (de la)
Berry (rue du),	Hohneck (du)	Progrès (du)
Bigarreau (du),	Héliotrope (de l')	Provence (rue de)
Bizet (Georges),	Hêtre (du)	Ravel (Maurice)
Botticelli (Sandro),	Iris (de l')	Rennes (de)
Bramont (du)	Jardins (cité)	Renoir (Auguste)
Brest (de),	Juifs (rue des)	Réséda (du)
Bruxelles (de)	Kastler (Alfred)	Résidences (impasse des)
Burlat (du)	Largue (de la)	Rhin (du)
Bégonia (du)	Lauch (de la)	Roedlen
Béhé (Eugène)	Leclerc (du Maréchal)	Rose (de la)
Carrières (rue des)	Libération (de la)	Rossberg (du)
Chalets (rue des)	Linge (du)	Sapin (du)
Chanoine Iltis (du)	Loewert	Saule (du)
Charmes (des)	Lorraine (de)	Sausheim (rue de)
Châtaignier (du)	Luxembourg (du)	Schumann (Robert)
Château (du)	Lys (du)	Schweitzer (Albert)
Chêne (du)	Margelle (rue de la)	Stade (du)
Cigogne (rue de la)	Markstein (du)	Stockholm (de)
Colmar (de)	Matisse (Henri)	Strueth (chemin de la)
Commerce (du)	Metz (de)	Thur (de la)
Cézanne (Paul)	Mines (des)uniquement côté rue	Tilleul (du)
Coquelicot (du)	de l'école	Treh (du)
Cottage (du)	Monet (Claude)	Tulipe (de la)
De Coubertin (Pierre)	Montmorency (de)	Tulle (de)
De Gaulle (du Général)	Nancy (de)	Ventron (du)
De Lattre de Tassigny (du Maréchal)	Nice (de)	Verdure (de la)
Dijon (de)	Noettinger (du Général)	Vieil Armand (du)
Doller (de la)	Noyer (du)du fbg de mulhouse à la	Violette (de la)
Drumont (du)	rue des carrières	Voie médiane
Ecole (de l')	Oeillet (de l')	uniquement n°1 au n°9
Eglantine (de l')	Oranger (de l')	Weissenbacher (Philippe)
Entente (de l')	Paquerette (de la)	Wittenheim (rue de)
Erable (de l')	Paris (de)	Zeller (rue adrien) - lot buck
Espérance (rue de l')	Pau (de)	
Etang (rue de l')	Pavillons (impasse des)	Piste Cyclable Schneiderweg
Fecht (de la)		Vers Wittenheim
Flandres (des)		



— Zones extinction (Test Novembre 2016)
 — Zones extinction étendues sur Test 2017

Zone test de l'extinction de l'éclairage public, de 00h00 à 4h15 du matin - Du 20 mars 2017 au 20 mars 2018